

01 février 2019

En ce début d'année 2019, Florence Leduc, présidente de l'Association Française des Aidants, réagit sur le sujet encore tabou et trop peu exprimé : la maltraitance. Retrouvez ses autres tribunes sur agevillage.com [1]

Passer de la recherche de la culpabilité à la prévention des situations à risque de maltraitance...

Ce phénomène nommé maltraitance n'est pas nouveau ! Il a été mis au grand jour dans une forme de fatalité, un phénomène qui serait inhérent à la fragilité, la vulnérabilité de personnes, à tous les âges de la vie, dont le point commun serait de dépendre d'autres personnes pour les décisions ou bien encore pour partie ou pour tous les gestes de la vie quotidienne.



[2] Ces personnes se retrouvent donc dans les catégories des vieilles personnes, mais aussi des personnes handicapées, ou des personnes souffrant au long cours de maladies chroniques souvent invalidantes.

Depuis plusieurs décennies, on en parle ; et depuis plusieurs décennies, les travaux d'[ALMA](#) [3], les recommandations de bonnes pratiques, les rapports élaborés par des experts, les colloques ou formations ont permis de ne pas s'endormir sur la réalité de la maltraitance.

Et puis, l'actualité s'est chargée d'apporter son lot d'images, de témoignages, d'ouvrages poignants sur la réalité vécue par des soignants, des personnes elles-mêmes, des familles...

Les derniers chiffres et estimations du nombre de personnes concernées par des situations de maltraitance sont non seulement alarmants, mais encore, ils pointent le fait que ces violences faites à autrui se situent principalement dans la sphère familiale ; et comme par ailleurs, nous pouvons parfois (souvent) être une société qui préfère chercher des coupables en faisant l'impasse sur les raisons profondes qui favorisent ce terrible état de fait, cela ne plaide pas pour des actions qui se situeraient plutôt dans le registre de la prévention en amont de l'émergence d'actes maltraitants.

Les proches aidants sont donc concernés ! S'ils ne représentent pas la totalité des situations familiales, toutes plus disparates les unes que les autres, ils sont néanmoins, pour certains d'entre eux rattrapés par le fait que la maltraitance est consubstantielle à la grande dépendance à tous les âges de la vie.

Ce n'est pas évident, mais cela va mieux en le disant !

Et cela va d'autant mieux, qu'en le disant, nous nous sentons davantage concernés.

Concernés par ce qui se joue dans ces huis clos, à l'écart de la scène sociale, ou les uns et les autres vivent douloureusement la relation d'aide.

Il faut donc changer de position et délibérément **passer de la recherche de la culpabilité à la prévention des situations à risque de maltraitance.**

Cela commence par le regard que chacun, concerné par une situation (médecin, infirmier, aide-soignant, aide à domicile ou auxiliaire de vie sociale, proches) porte sur les conditions de vie de ceux qui aident et de ceux qui reçoivent de l'aide.

C'est vraiment une question de regard, d'intuition, de ressenti ; mais c'est aussi à intégrer dans la formation des intervenants professionnels et des proches aidants eux-mêmes, pour sortir de ces enfermements, de ces assignations à résidence d'aider, pour ne pas confondre les coupables et les victimes.

Oui, les situations à risque de maltraitance, ça se dépiste, en amont, très en amont de faits de maltraitance avérée, quand les déterminants de la violence, dans certaines situations de vulnérabilité sont réunis.

Il s'agit donc de déterminer ces risques afin d'éviter que des actes péjoratifs ne surviennent, tout en favorisant les conditions d'un vivre en commun qui soit vivable pour les uns et pour les autres !

Les instruments d'évaluation de la situation des personnes existent permettant ainsi une vigilance, celle qui permet de voir les clignotants des facteurs de risques, des risques qui devront être analysés pour les réduire ou les éradiquer.

Les risques sont bien connus des communautés professionnelles et partagés au niveau international : ils ont trait au proche aidant et à son éventuel épuisement dans la relation d'aide ; ils ont trait aussi au proche aidé nécessitant des soins lourds au titre desquels l'incontinence dans un contexte d'insuffisance de soins professionnels et d'isolement.

Cette vigilance doit s'inscrire dans le champ des compétences de tous ceux qui à un titre ou un autre interviennent dans ces situations, charge à eux de partager avec d'autres dans des réseaux professionnels dont le mot d'ordre devrait être la vigilance à autrui !

Si l'on rajoute la sensibilisation des professionnels, des proches aidants, des personnes concernées, des organisations professionnelles qui organisent les soins, l'aide, l'accompagnement, la santé le répit, l'orientation l'on se rend compte que les moyens sont réunis pour agir précocement, dans le registre de l'analyse des risques.

Cela concerne aussi toutes ces équipes qui construisent les plans d'aide pour délivrer une prestation dans le cadre de la maison départementale des personnes handicapées ou de l'allocation personnalisée à l'autonomie, pour que cette vigilance soit au rendez-vous, **en faisant en sorte que la contribution des aidants n'entraîne pas une diminution de l'aide accordée** à la personne concernée par le besoin d'aide et de soins !

**Ni tabou, ni culpabilité,
Juste vigilant.**

Florence Leduc, Présidente de [l'Association française des aidants](https://www.aidants.fr) [4]

Source URL: <https://www.aidants.fr/actualites/tribune-sur-age-village-maltraitance-mieux-vaut-prevenir-que-guerir>

Liens

[1] <http://www.agevillage.com/>

[2] https://www.aidants.fr/sites/default/files/users/Aur%C3%A9lie/capture_fl.png

[3] <http://www.agevillage.com/actualite-16218-1-Maltraitance-le-reflexe-3977.html>

[4] <https://www.aidants.fr/>